

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2024, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2024, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur MARTINEZ Stephane, attaché principal d'administration d'état, président, Université Côte d'Azur, Sophia-Antipolis.

Madame TAILLENDIER Nathalie, ingénieur études classe normale, experte, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame BAUD Oriane, assistante ingénieure, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur BENKHELIFA Abdelkhalid, ingénieur d'études de classe normale, Ecole centrale de Lyon, Ecully.

Madame GRONDIN Roxane, ingénieure d'études de classe normale, Ecole centrale de Lyon, Lyon.

Monsieur PERROTIN Franck, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 15/05/2024



Pour le Président de l'Université
~~Jean Moulin Lyon 3~~
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines
~~Tifenn LEBEAU~~